### Union Internationale des Télécommunications



#### Bureau des radiocommunications

(N° de Fax direct +41 22 730 57 85)

# Circulaire administrative CACE/530

Le 4 mars 2011

Aux Administrations des Etats Membres de l'UIT, aux Membres du Secteur des radiocommunications et aux Associés de l'UIT-R participant aux travaux de la Commission d'études 7 des radiocommunications et de la Commission spéciale chargée d'examiner les questions réglementaires et de procédure

#### Objet: Commission d'études 7 des radiocommunications

 Adoption d'une nouvelle Recommandation et d'une Recommandation révisée par correspondance et leur approbation simultanée, conformément au § 10.3 de la Résolution UIT-R 1-5 (Procédure d'adoption et d'approbation simultanées par correspondance)

#### Services scientifiques

Dans la Circulaire administrative CAR/305 datée du 12 novembre 2010, un projet de nouvelle Recommandation et un projet de Recommandation révisée ont été soumis pour adoption et approbation simultanées par correspondance (PAAS), conformément à la Résolution UIT-R 1-5 (§ 10.3).

Les conditions régissant cette procédure ont été satisfaites le 12 février 2011, pour la Recommandation UIT-R RS.1884. Le projet de révision de la Recommandation UIT-R RA.1417 n'a pas été adopté et sera renvoyé au Groupe de travail 7D pour un nouvel examen.

La Recommandation approuvée sera publiée par l'UIT et vous trouverez dans l'Annexe de la présente Circulaire son titre ainsi que le numéro qui lui a été attribué.

# François Rancy Directeur du Bureau des radiocommunications

#### Annexe: 1

**Distribution:** 

- Administrations des Etats Membres et Membres du Secteur des radiocommunications
- Associés de l'UIT-R participant aux travaux de la Commission d'études 7 des radiocommunications
- Présidents et Vice-Présidents des Commissions d'études des radiocommunications et de la Commission spéciale chargée d'examiner les questions réglementaires et de procédure
- Président et Vice-Présidents de la Réunion de préparation à la Conférence
- Membres du Comité du Règlement des radiocommunications
- Secrétaire général de l'UIT, Directeur du Bureau de la normalisation des télécommunications, Directeur du Bureau de développement des télécommunications

 Place des Nations
 Téléphone
 +41 22 730 51 11
 Télex 421 000 uit ch
 E-mail: itumail@itu.int

 CH-1211 Genève 20
 Téléfax
 Gr3: +41 22 733 72 56
 Télégramme ITU GENEVE
 http://www.itu.int/

 Suisse
 Gr4: +41 22 730 65 00
 Gr4: +41 22 730 65 00
 Gr4: +41 22 730 65 00
 Gr4: +41 22 730 65 00

#### Annexe

### Titre de la Recommandation approuvée

Doc. 7/121(Rév.1)

Recommandation UIT-R RS.1884

Méthode permettant de déterminer des critères de partage et de coordination entre les liaisons de Terre et les liaisons espace vers Terre pour les systèmes du service des auxiliaires de la météorologie dans les bandes 400,15-406 MHz et 1 668-1 700 MHz